

apprenant la pénible nouvelle de l'accident dont il venait d'être victime, tous ceux qui le connaissaient, tous ceux qui avaient entendu parler de lui, formèrent des voeux pour son rétablissement. C'est que personne n'avait jamais dit de mal contre lui; il devait cette faveur à sa personnalité et aux circonstances qui entourèrent sa courte carrière publique. Il était lui-même la dignité faite homme. Plutôt que de déplaire, il aimait mieux s'abstenir de lutter, voire de prendre des décisions. Il a fait de la politique en gentilhomme: pour lui, la foule était un vaste prétoire où il s'exprimait comme devant les plus distingués magistrats. Ses fonctions ne l'ont jamais obligé à porter des coups. Durant les cinq années qu'il a été solliciteur général du Canada, il s'est consacré honnêtement à sa tâche. Ce n'est pas par dégoût qu'il a évité les contacts avec le peuple, mais bien parce qu'il avait une très haute conception de la vie publique. Dans un autre pays, par exemple en Angleterre, il fût devenu un homme d'Etat. Ici, la chance ne l'a pas favorisé, parce qu'il appartenait à un parti qui ne fut jamais chanceux depuis un quart de siècle. Il n'a gardé aucune amertume de ses revers électoraux. Sans cette fin prématurée, il eût continué de faire honneur à sa profession. Un gouvernement se serait honoré en le nommant juge d'un haut tribunal. Pendant trois jours que sa dépouille a été exposée, ce fut un défilé continual de visiteurs devant sa tombe. Rarement a-t-on vu des gens de classes et de conditions aussi différentes réunis dans une même affliction. Ce témoignage de milliers d'admirateurs obscurs, comme des plus hautes personnalités, donne tout son sens à la carrière de Maurice Dupré.

Humblement, nous déposons sur sa tombe le témoignage d'une admiration qui fut constante et d'une sympathie toujours vivace. Et que les membres de sa famille, en particulier Madame Dupré, daignent agréer nos sincères condoléances (*Le Temps*, Québec, 17 octobre 1941).

---